

A

Annexe IV C

FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LE MOUVEMENT INTERACADÉMIQUE DES PEGC

Académie d'origine :

Académie demandée

Section

.....

NOM :	NOM de jeune fille :
Prénoms :	
Date de naissance :	Situation de famille :
Nom et prénom du conjoint :	Lieu d'exercice du conjoint :
Grade, discipline ou profession du conjoint :	Date d'installation :
Nombre d'enfants de moins de 20 ans au 1-9-2008 :	
Adresse personnelle :	Tél. :
Établissement d'exercice :	

CALCUL DU BARÈME (cf. annexe I de la note de service)	DÉCOMPTE	TOTAL
Échelon - PEGC - PEGC de classe exceptionnelle - PEGC hors classe	... échelon x 3 points (... échelon x 3) + 33 points (... échelon x 3) + 21 points	
Ancienneté d'affectation	... années x 3 points	
Vœu préférentiel	... années x 5 points	
Situation familiale ou civile : - Rapprochement de conjoints ou mutation simultanée - enfants à charge - années de séparation - Résidence de l'enfant	30 points 3, 6 ou 9 points 10, 15 ou 25 points 15 points	

Joindre les pièces justificatives requises pour chaque situation

L'attribution des bonifications liées à la situation familiale est subordonnée à la production des pièces justificatives suivantes :

- photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité et obligatoirement :
 - . pour les PACS établis avant le 1er janvier 2007, l'avis d'imposition commune année 2006 ;
 - . pour les PACS établis entre le 1er janvier et le 1er septembre 2007 une déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'obligation d'imposition commune signée par les deux partenaires ;
- attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint sauf si celui-ci est agent du ministère de l'éducation nationale. En cas de chômage, il convient de fournir une attestation récente d'inscription à l'ANPE et de joindre une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à déterminer la résidence professionnelle du conjoint ;
- pour les contrats d'apprentissage, joindre une copie du contrat précisant la date d'entrée en vigueur de celui-ci et sa durée ;
- pour le rapprochement de la résidence de l'enfant, en plus de la photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant certifiés conformes, joindre, le cas échéant, pour les personnes divorcées ou en instance de divorce, la décision de justice confiant la garde de l'enfant ;
- certificat de grossesse.

Avez-vous constitué un dossier pour handicap ?

oui

non

Date :	Signature du postulant :
Cadre réservé à l'académie d'origine Observations éventuelles du recteur	Date :